

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le 29 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 mars 2017.

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
32	22	5	2	3

Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
27	0	0	0

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, DEVAUX Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

GRANDAUD Gilbert suppléant de POURCHET Pierre.

Membres ayant donné pouvoir :

CHABANAT Christine donne pouvoir à GLANGEAUD Delphine, CHAUVERGUE Laurence donne pouvoir à BAUDEMONT Dominique, SIMON Isabel donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, SUDRON Frédéric donne pouvoir à SIMON Philippe, VERNGE Didier donne pouvoir à LENOBLE Monique

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

DOLLEY Alain, PERIGAUD Chantal.

Absents : CAMBOU Stéphane, MUZETTE Thierry. ROGER Edouard

Secrétaire de séance : GLANGEAUD Delphine.

STATUTS ET COMPETENCES

Délibération n° 20 – 2017 : Définition de l'intérêt communautaire au 1^{er} janvier 2017 : délibération modificative

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5214-16 ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière modifiés par délibération en date du 29 septembre 2016 ;

Considérant les compétences de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ;

Considérant que l'intérêt communautaire est défini par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière ;

Monsieur le Président informe que la délibération prise le 22 décembre 2016 dans le cadre de la définition de l'intérêt communautaire au 1^{er} janvier 2017 des compétences obligatoires et optionnelles doit être modifiée.

Cette modification porte sur la suppression de l'intérêt communautaire pour les ZAE.

Monsieur le Président présente aux élus la définition de l'intérêt communautaire modifié comme suit :

GROUPE DE COMPETENCES OBLIGATOIRES

En matière de développement économique :

Est déclaré d'intérêt communautaire :

- **Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire**

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ le soutien aux activités commerciales, artisanales et de services ;
- ✓ la création et la gestion d'une pépinière d'entreprises.

GROUPE DE COMPETENCES OPTIONNELLES

En matière de protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ les études diagnostic des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Sont exclus les réseaux d'assainissement du Lac de Vassivière.
- ✓ l'entretien des sentiers de randonnée balisés suivants :

Communes	Sentier	kms	Durée	PDIPR	Balisage	Intérêt	Totaux
Augne	Boucle d'Augne	22	4 h	Oui	Jaune	Paysager et naturel	22 km
Bujaleuf	Fontaine Saint-Martin	1,5	15 minutes	Non	Violet	Paysager et vernaculaire	
Bujaleuf	Les Hauts de Bujaleuf	14,5	3 h	Oui	Jaune	Paysager, naturel et vernaculaire	
Bujaleuf	Le Belvédère	7	1 h 30	Oui	Jaune	Naturel et paysager	
Bujaleuf	Chemin de rive	9	2 h	Non	Violet	Naturel et paysager	
Bujaleuf	Les Trois villages	11,5	2 h 15	Non	Violet	Paysager, naturel et bâti	
							43.5 km
Beaumont-du-Lac	Autour du Bois de Crozat	18,5	3 h 45	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
Beaumont-du-Lac	Le lac de Vassivière	6	1 h 10	Non	Violet	Paysager et naturel	
							24.5 km
Cheissoux	Circuit des Charbonnières	6,5	1 h 15	Oui	Jaune	Naturel et vernaculaire	
Cheissoux	Circuit de la Chapelle	3,5	45 minutes	Oui	Jaune	Naturel et vernaculaire	
Cheissoux	Chemin de liaison	3,6	25 minutes	Oui	Jaune	Naturel et vernaculaire	
							13.6 km

Domps	Circuit des crêtes	15,5	3 h	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
Domps	Circuit de la Chapelle de Grigeas	9	2 h	Non	Violet	Paysager, naturel, bâti et vernaculaire	
							24.5 km
Eymoutiers	Circuit de Bussy Varache	8	2 h	Non	Violet	Naturel et paysager	
Eymoutiers	Gorges de la Vienne	12	2h30	Non	Violet	Naturel et paysager	
Eymoutiers	Gorges de la Vienne	14,5	2 h 45	Oui	Jaune	Naturel et paysager	
Eymoutiers	Circuit du Suquet de la Grolle	17	3 h 15	Non	Violet	Naturel et paysager	
Eymoutiers	Le tour d'Eymoutiers	10	2 h 15	Non	Violet	Naturel et paysager	
							61.5 km
Nedde	Circuit du Mont de Nedde	18	4 h	Non	Violet	Paysager et naturel	
Nedde	Circuit de Chaud	19	4 h	Non	Violet	Paysager et naturel	
Nedde	Les balcons de Guimont	20,5	4 h	Non	Violet	Paysager et naturel	
Nedde	Les Trois Croix	14	3 h	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
							71.5 km
Peyrat-le-Château	Circuit de Peyrat	7,5	1 h 30	Oui	Jaune	Paysager et naturel	
Peyrat-le-Château	Le ruisseau des moulins	7,5	2 h	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
Peyrat-le-Château	Circuit des Grammonts	8	1 h 45	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
							23 km

Rempnat	Circuit du Puy Pointu	13,5	2 h 30	Non	Violet	Paysager, naturel et bâti	
Rempnat	Rochers de Négremont	2	30 minutes	En cours	Violet	Paysager, naturel et bâti	
							15.5 km
Saint-Amand-le-Petit	Découverte de Saint-Amand	6	1 h 15	Non	Violet	Vernaculaire et bâti	6 km
Saint-Julien-le-Petit	Circuit de Sainte-Geneviève	12,5	2 h 30	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
Saint-Julien-le-Petit	Boucle de Saint-Julien	18	4 h	En cours	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
Saint-Julien-le-Petit	Circuit du Mont-Larron	30	6 h 30	Non	Violet	Paysager, naturel et vernaculaire	
							60.5 km
Saint-Anne-Saint-Priest	Circuit des Trois églises	15	3 h 10	Oui	Jaune	Paysager, naturel et bâti	15 km
Eymoutiers - Peyrat	Eymoutiers-Peyrat-Saint-Amand	35,5	7 h	Non	Violet	Paysager, naturel, bâti et vernaculaire	
Eymoutiers - Vassivière	Circuit Eymoutiers-Vassivière	18,5	4 h	Non	Violet	Paysager et naturel	
							54 km
12 communes : 34 sentiers							435.1 km
liaison inter chemins							36 km

- ✓ l'aménagement et l'entretien de nouveaux sentiers de randonnée balisés. Dans ce cadre, sont déclarés d'intérêt communautaire les sentiers reliant les sentiers d'intérêt communautaire existants.

En matière de politique du logement et du cadre de vie :

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ les mesures d'accompagnement des actions liées à l'habitat, et notamment, celles effectuées en partenariat avec le PETR Monts et Barrages.
- ✓ l'aménagement ou la réhabilitation de bâtiments mis à disposition par les communes en vue de la création de logements sociaux conventionnés.
- ✓ les logements sociaux communaux existants restent de la compétence des communes.

En matière de création, aménagement et entretien de la voirie :

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ les voies desservant les zones d'activités à vocation économique ainsi que celles reliant ces zones à la voirie communale ou départementale.

En matière de construction, d'entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire :

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- ✓ les bibliothèques organisées en réseau : « Bibliothèque de Portes de Vassivière ».
- ✓ la halle des sports à Eymoutiers.
- ✓ la piscine à Eymoutiers.
- ✓ l'école de musique et de danse.
- ✓ les multi-accueil et relais d'assistantes maternelles (1 multi accueil à Eymoutiers : Vassimômes, 1 multi-accueil à Peyrat le Château : Piccolo et 1 relais d'assistantes maternelles à Eymoutiers : Calinadour).
- ✓ les CLSH pour les enfants de moins de 6 ans.
- ✓ la mise en œuvre des actions contenues dans le Contrat Enfance ou dans tout autre contrat de même nature qui s'y substituerait.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER, la définition de l'intérêt communautaire des compétences de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière comme modifiée ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.
Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 3 avril 2017

Le Président,
Jean Pierre FAYE



Acte rendu exécutoire le :
Publié le :

